

Réunion du club des DRSI

08 mars 2022



Introduction

- En route pour une nouvelle année !
- L'équipe des co-animatrices s'est étoffée



Stéphanie **PLAYA**
AGAPEI



Pascale **RANGER**
RES-O



Laurence **LESUEUR-GINOT**
Groupement e-santé Occitanie



Manon **DUARTE**
EXEIS Conseil

- **Rappel des objectifs du club**
 - Partager et échanger nos expériences et des ressources
 - Créer des liens entre DSI / RSI du MS
- **Nos valeurs**
 - Confiance, bienveillance

SOMMAIRE

01

Tour d'Occitanie

 15 mn

Animé par Laurence LESUEUR-GINOT

03

Actualités numériques

 15 mn

Animé par Stéphanie PLAYA

02

Présentation de l'année

 30 mn

Animé par Pascale RANGER

04

Thématique de travail

 90 mn

Animé par Philippe PASSIS
Chef de projet ESMS du GRADeS PACA et expert ANAP DSI

Comment construire son infrastructure pour répondre à la feuille de route du programme ESMS Numérique ?

01

Tour d'Occitanie

Par Laurence LESUEUR-GINOT



Rendez-vous sur Beekast

01

1/1



beekast

Rendez-vous sur : <https://www.beekast.live/621f8cca6e145b62f955cfed>

Ou bien rendez-vous sur **www.beekast.live** et saisissez le code **136867**

02

Présentation de l'année

Par Pascale RANGER





Comment construire son infrastructure pour répondre à la feuille de route du programme ESMS Numérique ?



Comment travailler avec les métiers ?



Réfléchir aux outils nécessaires pour rendre accessible le SI aux utilisateurs



Construire son PCA / PRA



Flux de données avec le sanitaire
Exemple : transmission du DLUO (Dossier de Liaison d'Urgence)

Agenda des prochaines rencontres

02 2/4



Des invitations « Save The Date » vous seront envoyées cette semaine afin de bloquer les créneaux dans vos agendas.

Le calendrier sera affiché dans Teams et sur le site du GRADeS.

Actualités numériques : principe

À chaque début de rencontre, 15 minutes seront consacrées au partage d'actualités.

Chaque membre du Club pourra partager un événement, une découverte, une innovation, un lien vers un webinar...



Positionnement sur les prochaines thématiques



Comment travailler avec les métiers ?



Réfléchir aux outils nécessaires pour rendre accessible le SI aux utilisateurs



Construire son PCA / PRA



Flux de données avec le sanitaire
Exemple : transmission du DLU (Dossier de Liaison d'Urgence)



beekast

Rendez-vous sur
www.beekast.live et
saisissez le code **136867**

Indiquez les thématiques
qui vous intéressent le
plus.

Proposez-vous en tant
qu'intervenant sur l'une
des thématiques.

03

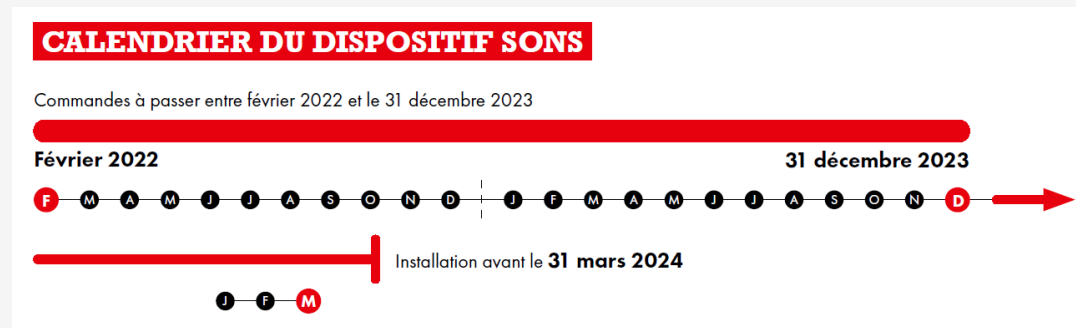
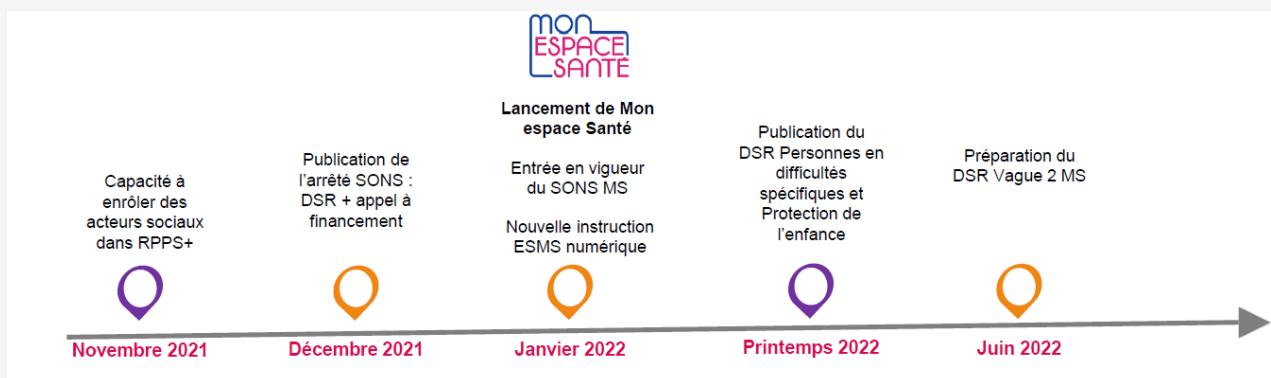
Actualités numériques

Par Stéphanie PLAYA



Publication du DSR

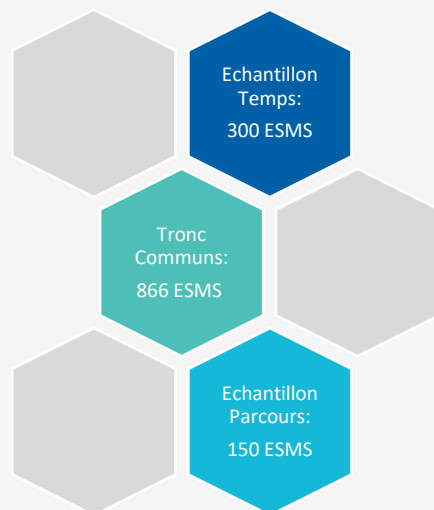
- DSR = Dossier de Spécifications de Référencement
- Pour les ESMS, en attente du DSR pour les sous-couloirs personnes âgées (PA), personnes en situation de handicap (PH) et domicile (DOM)
 - https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media_entity/documents/dsr-ms1-dui-va1.pdf
 - 80 exigences concernant les référentiels et services socles et 63 exigences Cœur de métier
- Objectif : Donner aux éditeurs tous les éléments nécessaires aux développements et à l'implémentation des fonctionnalités attendues. Les exigences peuvent être technique, de mise en conformité, ergonomique, ...
- **Le Ségur du numérique en Santé propose 2 systèmes de financements :**
 - **Le programme ESMS Numérique** qui vise à équiper les ESMS sans dossier usager informatisé (DUI) et les ESMS qui ont un DUI à mettre en conformité.
 - **Le financement SONS** qui financera directement les éditeurs qui seront référencés Ségur sur la base des tests du DSR et qui fournissent les fonctionnalités du DSR à leurs clients actuels.



Expérimentation Séraphin PH



- Liens utiles :
 - <https://www.atih.sante.fr/recueil-national-serafin-ph>
 - <https://www.atih.sante.fr/plateformes-de-transmission-et-logiciels/logiciels-espace-de-telechargement>
- Rappel du planning :



Période de recueil	Recueil RAMSECE-PH	Transmission sur la plateforme e-PH	
		1ere transmission préconisée	Période d'ouverture de la plateforme e-PH
2022			
COUPE 1 1 semaine mars/avril	21-mars — 27-mars 28-mars — 03-avr 04-avr — 10-avr	au plus tôt, et a minima 4 semaines avant le début de la seconde coupe	Mars à Mai 2022
COUPE 2 2 semaines mai/juin	09-mai — 22-mai 30-mai — 12-juin 06-juin — 19-juin 13-juin — 26-juin	30-juil-22	Mai à Juillet 2022

Expérimentation Séraphin PH

- **La Vision SI :**

- Etape 1 - Création des comptes utilisateurs habilités sur le projet (PLAGE)
<https://plage.atih.sante.fr/#/accueil>
 - Identifier le compte APE par FINESS
 - Créer les habilitations EXPERIMENTATION PH (rôles : Magic + Gestionnaire de fichiers) aux utilisateurs identifiés dans les ESMS ou OG
- Etape 2 - Installer les outils MAGIC-PH 2022 et RAMSECE-PH 2022
- Etape 3 - Être en support lors l'anonymisation dans MAGIC-PH 2022
- Etape 4 - Être en support dans l'utilisation et l'import dans RAMSECE-PH 2022
- Etape 5 - Être en support dans l'utilisation de la plateforme e-PH

En attente : Outils, Manuels et
format des fichiers d'imports

10-15 Mars 2022

L'ANSSI vous incite donc à :

- s'assurer de la bonne mise en place des mesures d'hygiène informatique essentielles présentées dans le guide d'hygiène informatique ;
https://www.ssi.gouv.fr/uploads/2017/01/guide_hygiene_informatique_anssi.pdf
- prendre en compte l'ensemble des bonnes pratiques vous concernant recommandées par l'ANSSI, accessibles sur son site ; <https://www.ssi.gouv.fr/entreprise/bonnes-pratiques/>
- suivre attentivement les alertes et avis de sécurité émis par le Centre gouvernemental de veille, d'alerte et de réponse aux attaques informatiques (CERT-FR), disponibles sur son site.
<https://www.cert.ssi.gouv.fr/>
- En cas d'incident ou d'activité suspecte, merci de contacter le CERT-FR, disponible 7j/7, 24h/24, par mail à l'adresse cert-fr.cossi@ssi.gouv.fr ou par téléphone au +33 (0)1 71 75 84 68.



08 mars

C'est la journée internationale des droits des femmes.

42 000

structures
médico-sociales
d'après l'ANAP

600

structures MS
disposent
d'une DSI

19%

de femmes
dans les DSI
en 2020*

** d'après une étude du MagIT, menée du 1^{er} octobre au 31 décembre 2020 auprès de 882 répondants européens*

04

Thématique de travail

Comment construire son infrastructure pour répondre à la feuille de route du programme ESMS Numérique ?

Par Philippe PASSIS





Collectif SI
MÉDICO-SOCIAL
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Rencontre du Club des DRSI Occitanie

Mars 2021





Les midis numériques

Date	07/03/2022 (date de dernière modification)
Version	20220308-0.1 (YYYYMM-VV ou VV est le numéro de la dernière révision du document)
Classification	C0 - Restreint (voir notes ci-dessous pour les différents niveaux de classification)
Diffusion	partenaires concernés et participants



Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions
4.0 International. CC BY-NC-SA
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>

Cycle de vie du document			
Date	Révision	Rédacteur	Note
07/03/2022	0.0	Philippe PASSIS	Création du document

Classification

C0 - Public : les documents associés à un niveau de confidentialité C0 peuvent être diffusés librement, il peuvent être mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International. CC BY-NC-SA <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>

C1 - Interne : les documents associés à un niveau de confidentialité C1 ne peuvent être diffusés en dehors du collectif SI MS PACA.

C2 - Restreint : cela veut dire que la donnée sensible qu'il renferme est vouée à une diffusion restreinte. Ces informations ne peuvent pas être communiquées à d'autres personnes que celles disposant d'une autorisation. Les destinataires peuvent tout aussi bien être des personnes internes ou externes au Collectif SI MS PACA. Un encart est présent dans le document pour préciser la liste des destinataires.

C3 - Confidentiel : le libellé C3 est le plus haut degré de confidentialité attribué à un document. La donnée confidentielle qu'il renferme est classifiée secrète. On marque C3 un document dont la perte ou le vol risque de nuire aux intérêts stratégiques, à la sécurité ou à l'existence même du collectif. Il n'y a que le personnel dûment habilité qui puisse attribuer ce degré de confidentialité à un document. Encore une fois, ces informations ne peuvent être consultées que par les personnes disposant d'une autorisation. Un encart est également présent pour préciser la liste des destinataires.



Rencontre du club des **DRSI Occitanie**

Journée du 08 Mars 2022

Comment construire son infrastructure pour répondre à la feuille de route du programme ESMS Numérique ?

De l'audit infrastructure et sécurité à la cartographie fonctionnelle et applicative, quelle démarche d'urbanisation adoptons-nous pour prendre en compte la feuille de route ESMS Numérique et construire un système d'information répondant aux enjeux ?





Sommaire



Ce qui nous attend



On en suis je ?



Ma feuille de route



Pour aller plus loin

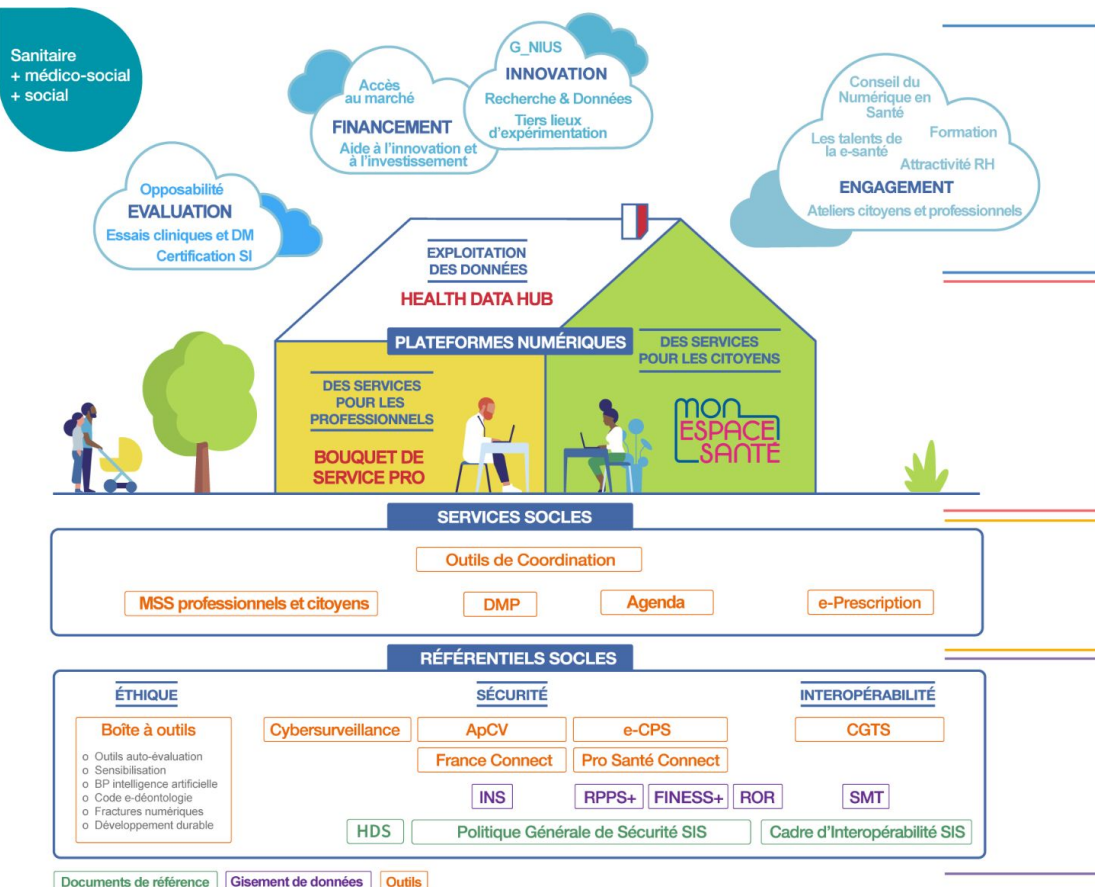




Ce qui nous attend

La feuille de route du Numérique en Santé

La feuille de route du numérique en Santé



ORIENTATION 5

SOUTENIR
L'INNOVATION
ET FAVORISER
L'ENGAGEMENT
DES ACTEURS



ORIENTATION 4

DÉPLOYER AU
NIVEAU NATIONAL
DES PLATEFORMES
NUMÉRIQUES DE
SANTÉ

ORIENTATION 3

ACCÉLÉRER LE
DÉPLOIEMENT DES
SERVICES
NUMÉRIQUES
SOCLES



ORIENTATION 2

INTENSIFIER LA
SÉCURITÉ ET
L'INTEROPÉRABILITÉ
DU NUMÉRIQUE EN
SANTÉ



Feuille de route du Numérique en santé

un objectif commun, une
trajectoire adaptée pour
le médico-social

Pilier 5 : le volet **Numérique** du Ségur de la Santé



6 couloirs de financements pour soutenir tous les acteurs de la Santé afin qu'ils puissent suivre la même feuille de route, dans la même temporalité

Tous secteurs

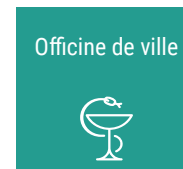
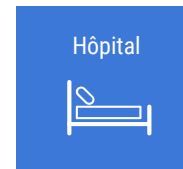


e-parcours

e-prescription

Services et référentiels socles

ESMS



L'objectif est de permettre aux **usagers** de s'impliquer à chaque étape de leur parcours de vie et aux **professionnels** de mieux coordonner leurs actions d'accompagnement au bénéfice des usagers, grâce à des **espaces numériques fiables et simple d'accès**.



ESMS Numérique

Déployer un Dossier Usager Informatisé interopérable et compatible avec les référentiels et services socles

-> une opportunité,

-> un enjeux,

de nombreux défis à relever pour un secteur où le numérique est souvent sous exploiter



Echanges et partages

MSSanté et DMP : des services sécurisés pour faciliter l'interopérabilité



Identité des usagers

INS : vérification de l'identité de l'utilisateur lors de échanges de données - Téléservice



Dossier Informatisé

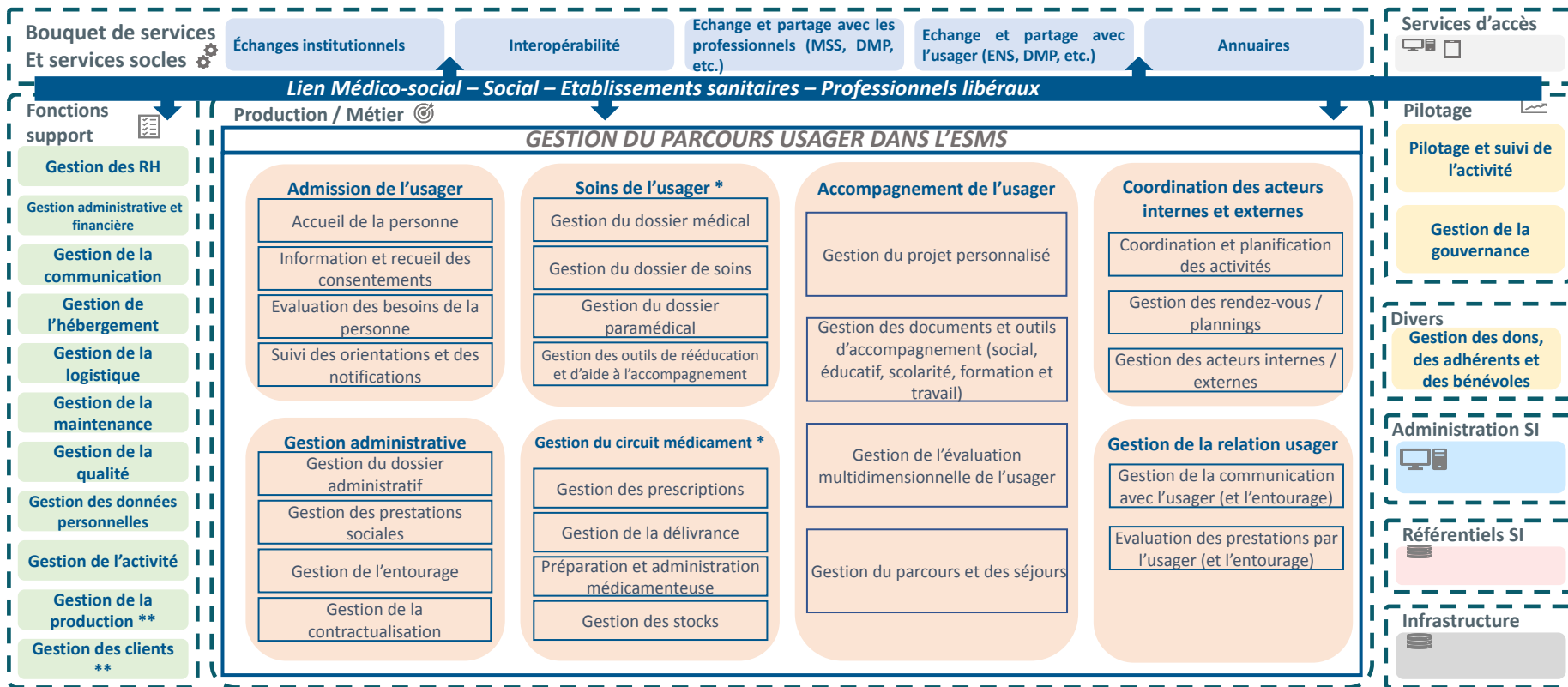
Une application métier au cœur du SI des établissements



Identité des professionnels

RPPS+, CPx, ProSantéConnect : identité numérique des professionnels incluant le médico-social

Le DUI dans le SI de la structure



(*) Soins et circuit du médicament : Foyer accolé à FAM / MAS, Foyer prestations soins infirmiers, EHPAD, SPASAD (SSIAD+SAAD), IEM/IME/Foyer scolaire EME, SEM, FAM / MAS, CRF, Foyer places médicalisées, Accueil jour en IEM, SESVAD (SAVS+SAMSAH+SAAD), SSIAD, SESSAD/SESSD, SSAD, CAMSP, SAMSAH

(**) Insertion / Prise en charge et accompagnement : ESAT, ESAT hors les murs, EA, CDTD, SACIP

[Consulter la cartographie fonctionnelle sur le site de l'ANAP](#)



Quelques **prérequis**

Au delà du choix du logiciel de gestion du Dossier Usager Informatisé, le SEGUR du Numérique en Santé impose de s'assurer de la bonne adéquation de nombreux aspects du SI

Alors est-ce un enjeu, une opportunité, un challenge pour les DSI ?

01. Identitovigilance

Cartes CPS ou certificat serveur
téléservice INS, le reste est
essentiellement organisationnel
mais ne doit pas être sous estimé en
termes d'impacts et de charge

03. Sécurité SI

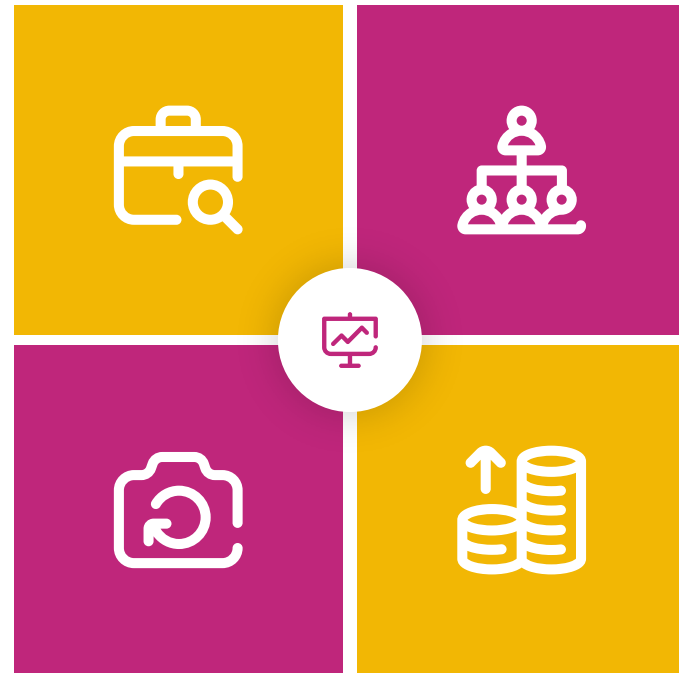
Focus sur la cybersécurité :
PCA/PRA, PSSI, firewall et WIFI
sécurisé, sauvegarde,

02. Confidentialité

Charte utilisateur, DPO nommé,
registre à jour, AIPD, information
usager,... : l'occasion de revoir sa
conformité RGPD

04. Echange et partage

vers un SI ouvert et interopérable :
Avec qui ? Via quel support ?
identifiez les cas d'usages avant
de vous lancer





En synthèse

De quoi avons nous besoin pour aller plus loin dans la démarche ?

- une vision claire des points forts et des points faible de mon SI
- une cartographie applicative de l'existant
- un réseau local et distant fiable et performant
- un politique de sécurité forte
- des utilisateurs à l'aise avec le numérique et formés à la cybersécurité
- une vision partagée de la stratégie globale de mon établissement
- un choix sur l'hébergement de l'application DUI
- etc...

Beaucoup de questions que l'on va éclairer par des audits, la définition d'une feuille de route ou d'un Schéma Directeur des SI



Ou en suis je ?

asuscepit eros iste metus auctor dapibus quam aliquam sied pretium tincidunt
dapibus integer mollis da vel magna hendrit eleifend nulla dictum pellentesque
lacus sad vitae amet trisque nullam malesuada as elementum ipsum volutpat
lorem ipsum dolor sit amet tincidunt dapibus integer



Auditer son SI

pourquoi réaliser des audits ?

Pour préparer les étapes d'après :

- Je regarde d'où je pars
- Je définie ma cible
- Je mesure les écarts et mets au point ma feuille de route
- Je lance les projets



le SI et le support

Trouver forces et faiblesses du SI et des services rendus



Utilisateurs

Repérer les partenaires, les suiveurs et les plus en difficulté



Postes de travail

Quantité suffisante ? qualité adaptée ?



Reseaux LAN, WAN

reseau local, wifi sécurisé, accès Internet et secours



Ma feuille de route

Je connais les enjeux du numérique en Santé, les forces et faiblesses de mon SI actuel,
il me reste donc à définir les objectifs d'évolution et les mettre en perspective dans ma
feuille de route ou Schéma Directeur du SI



Phase 1 : Analyser le système d'information existant

- Analyse de l'existant et des processus métiers
- Analyse de l'architecture applicative et technique



Etat des lieux



Phase 2 : Prendre en comptes les objectifs de l'établissement

- Analyse des enjeux stratégiques et du contexte (réglementaire, etc.)
- Identification d'axes stratégiques



Objectifs stratégiques et opérationnels



Phase 3 : Identifier le système d'information cible

- Modélisation de l'architecture cible (métier et fonctionnelle)
- Définition des principes directeurs



Cartographie cible applicative, fonctionnelle et technique



Phase 4 : Elaborer le SDSI

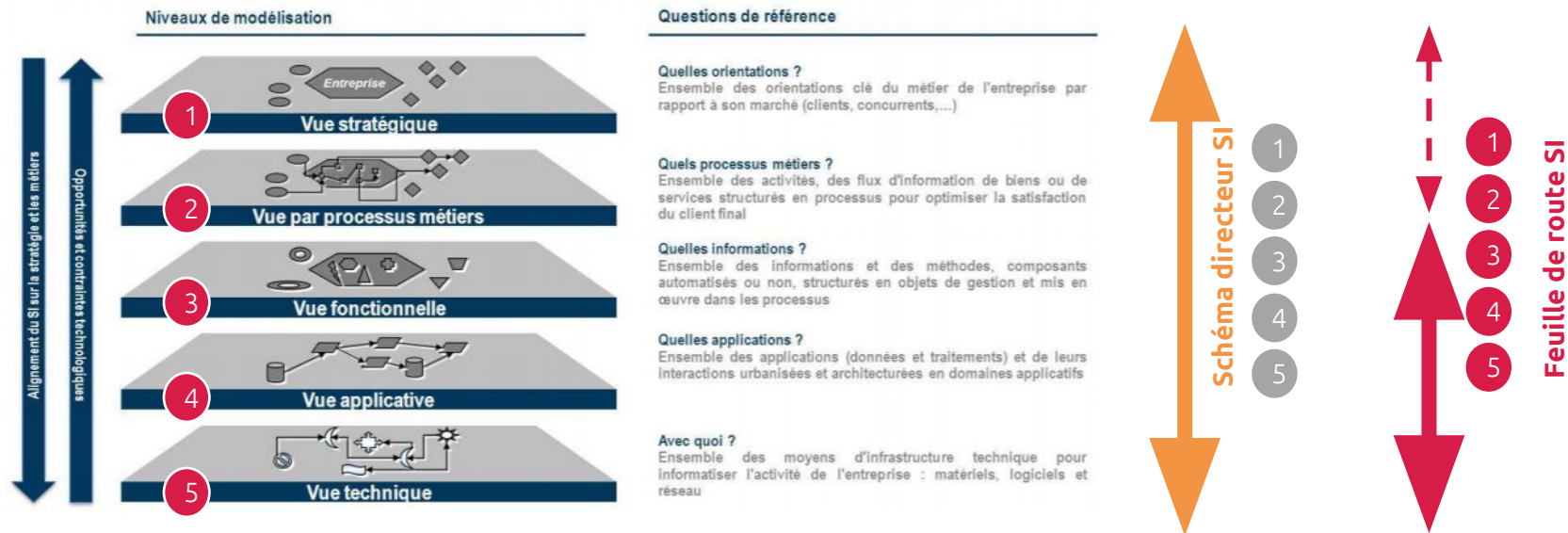
- Définition et qualification des projets
- Définition et qualification de la stratégie d'évolution
- Planification du portefeuille de projet



Description des projets, de la trajectoire et des conditions de mise en œuvre (RH, finances,...)



Quelle différence entre une feuille de route et un SDSI ?



- Le SDSI et la feuille de route SI abordent chacune des 5 vues : stratégique, processus métiers, fonctionnelle, applicative et technique
- Les vues stratégique et processus métiers sont moins détaillées dans la feuille de route que dans le SDSI.
- Une feuille de route SI traite souvent par domaine les sujets (RH, finances) en embarquant les acteurs métiers. Un SDSI aborde de manière transverse les sujets dans une logique également de co-construction, souvent en allant plus loin dans les évolutions qui seront apportées à la situation existante

Quelle différence entre une feuille de route et un SDSI ?

Feuille de route SI	Schéma directeur SI (SDSI)
La feuille de route du système d'information : • un DOCUMENT STRATÉGIQUE DE PROGRAMMATION, • conçu pour préparer l'évolution et l'adaptation du système d'information d'une structure • sur une période donnée, généralement de 3 à 5 ans • et peut constituer une étape vers un Schéma Directeur du Système d'Information (SDSI)	Le schéma directeur du système d'information : • Un document plus complexe de description de la stratégie autour des SI • approfondit la vision des processus métiers à outiller par le système d'information • nécessite une plus forte mobilisation des acteurs pour son élaboration • et détaille davantage les projets qui constituent le portefeuille
Suffisant pour les organismes ayant moins de 500 salariés Il permet d'avoir de la visibilité sur les priorités et les projets à réaliser	Recommandée pour les organismes ayant plus de 500 salariés Complexe, suppose un bon niveau de culture numérique partagé

- **Analyse des processus métiers**

La description des processus métiers fixe un cadre global permettant de connaître les besoins fonctionnels de l'organisation. La granularité de description des processus métiers doit dépendre de l'activité, de la taille et de l'organisation existante

4 OBJECTIFS :



Faire le lien entre l'organisation opérationnelle de la structure et les services proposés par le SI en mettant en évidence les processus qui contribuent ou qui sont impactés par les orientations stratégiques



Restituer finement le fonctionnement de l'organisation existante en formalisant les flux d'informations et outils/supports associés



Aider à comprendre les interactions et d'identifier les apports potentiels du SI.



S'en servir comme d'un outil de communication pour présenter les projets SI pouvant intégrer la feuille de route.



- Formalisation des processus métiers

L'analyse des processus peut se mener de façon "descendante" en partant de macro-processus
Les macro-processus peuvent être organisés en 3 domaines, complétés par deux processus transversaux.

LES 3 DOMAINES :

Pilotage : mesurer et suivre l'activité, rendre compte

Production/métier : contribuer à l'orientation de l'utilisateur/résident, accompagner l'utilisateur et suivre son projet de vie, coordonner les acteurs internes et externes,...

Support : gérer les ressources humaines, gérer les budgets et la comptabilité, gérer la facturation

ET

LES PROCESSUS TRANSVERSAUX :

Processus visant à créer / gérer des référentiels et administrer le système

Processus visant à échanger ou permettant d'assurer un usage "mobile" / nomade

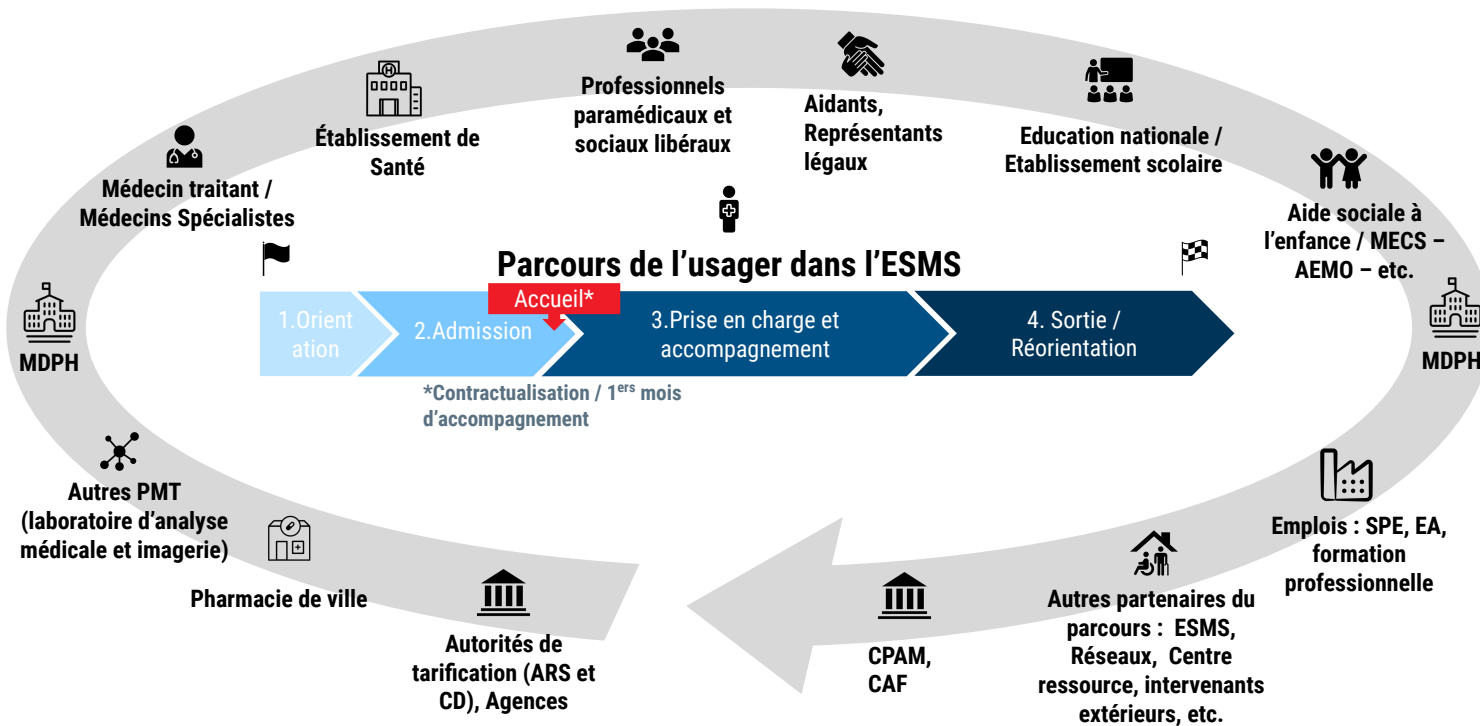


La granularité de description des processus métiers doit dépendre de l'activité, de la taille et de l'organisation existante.



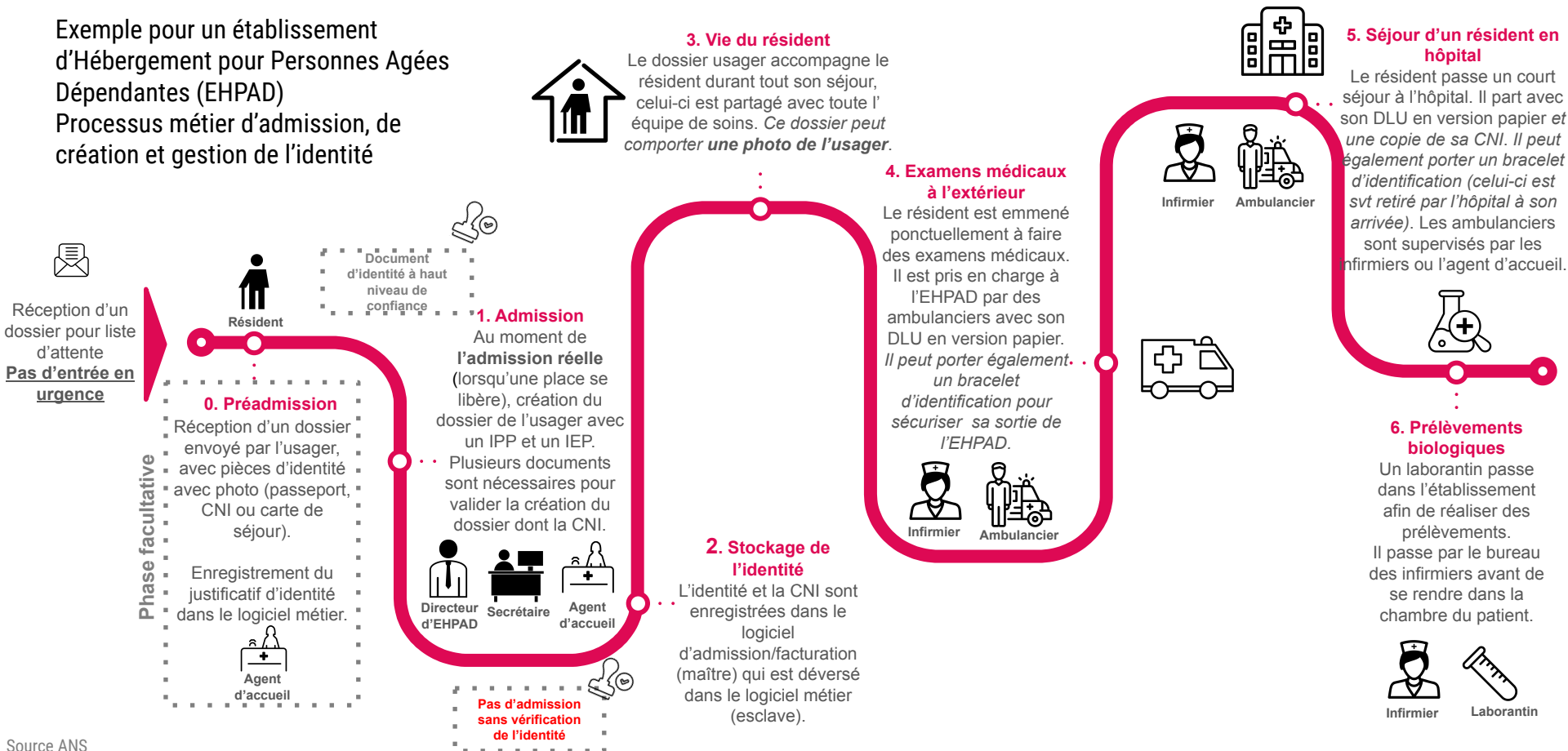
Le parcours type de l'utilisateur

4 grands temps et de nombreux acteurs



Le parcours type de l'utilisateur : orientation et admission

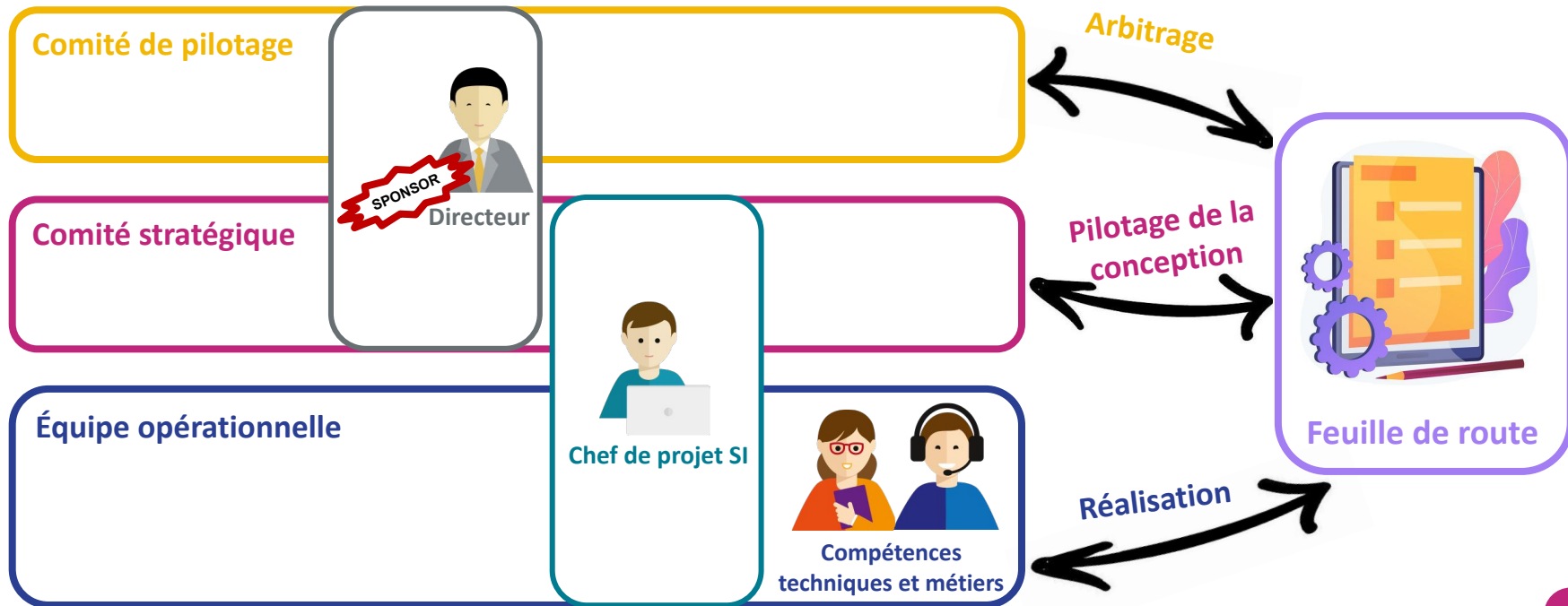
Exemple pour un établissement
d'Hébergement pour Personnes Agées
Dépendantes (EHPAD)
Processus métier d'admission, de
création et gestion de l'identité





Les instances de **Pilotage**

Acteurs et articulation Projet / feuille de route



• Un projet de déploiement SI nécessite l'implication de plusieurs typologies d'acteurs



Directeur

- › Représente sa structure / sa zone géographique / son OG dans le cadre du projet et interagit avec le chef de projet SI multi-OG/ESMS
- › Est membre du CODIR, et/ou du COPIL, suivant la nature du projet et l'identification de référents métiers
- › Mobilise les ressources et informations nécessaires au projet
- › Est un ambassadeur et participe à trouver un consensus (fonctionnalités, planning...), appuyé par les référents métiers

Le directeur
Sponsor



Le référent métier
Expert/ relais



Référent métier

- › Appuie son directeur dans son rôle et ses interactions avec le chef de projet multi-OG/ESMS
- › Est l'interlocuteur de référence pour les professionnels



Le RSI

**Une direction
de projet
bicéphale SI et
métier**



Le chef de projet
multi-OG/ESMS

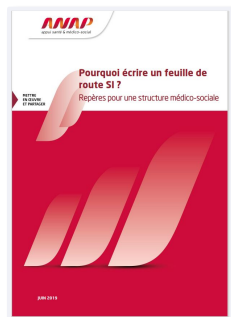


Direction de projet bicéphale

- › Co-Pilotent le projet sur les différents ESMS/OG participants et coordonnent les équipes avec le directeur et/ou les référents métiers
- › Assurent un suivi transverse du projet et des actions en s'appuyant sur les indicateurs remontés par les directeurs et référents métier et rendent compte au Costrat et aux directeurs
- › Organisent, co-animent et restituent les instances de gouvernance

- Sur quels outils et méthodes s'appuyer pour construire la feuille de route ?

L'ANAP met à disposition en ligne des ressources pour prolonger les réflexions sur le management SI.



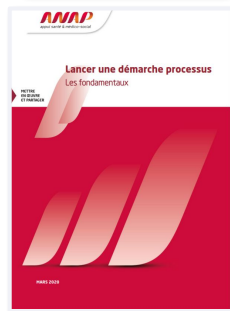
Pourquoi écrire une feuille de route SI ?



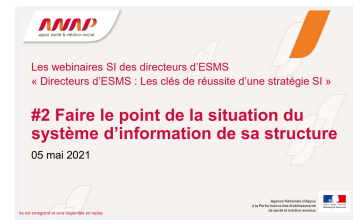
Elaborer une feuille de route SI



Kit chef de projet DSI
Note de cadrage



Kit démarche processus



Webinaire SI du Directeur d'ESMS
"Faire le point de la situation du SI de sa structure"



Kit de conduite du changement



Pour aller **plus loin...**

Quelques ressources complémentaires

01

Guide ANAP : Les fonctionnalités d'un DUI

02

Calendrier des appels à projets et le montant des financements sur le site de la CNSA

03

En savoir plus sur le Ségur du numérique pour le médico-social sur le site de l'ANS

04

Le DSR DUI

05

La liste des éditeurs référencés Ségur

06

Détail de la procédure SONS et barèmes

07

Fiche pratique SONS

08

La doctrine technique du numérique en Santé



Collectif SI
MÉDICO-SOCIAL
Provence-Alpes-Côte d'Azur

MERCI

A bientôt pour une prochaine présentation



Merci de votre attention !
On se retrouve le 10 mai 2022

Ressources clés

Sécurité informatique

1. La construction des PCA et PRA (plan de continuité et reprise d'activité) peut être réalisée en préparant un exercice de Gestion de Crise Cyber (GCC)

<https://www.ssi.gouv.fr/guide/organiser-un-exercice-de-gestion-de-crise-cyber/>

2. Vous pouvez commander un audit de sécurité auprès de sociétés spécialisées.

Auto-diagnostics ANAP

– Autodiagnostic de maturité numérique **à destination des directeurs d'établissements et services :**

<https://ressources.anap.fr/autodiagnostic/96#1984>

– Autodiagnostic de gestion SI **à destination des DSI/RSI**

– Autodiagnostic de compétences pour l'équipe SI **à destination des DSI/RSI**

Kit d'outils pour le responsable SI en structure médico-sociale ANAP

<https://ressources.anap.fr/numerique/publication/2835>

Ce kit propose, après avoir réalisé les autodiagnostic à destination du RSI, des ressources **pour mettre en œuvre votre plan d'action.**